

Paris le 21 février 2014.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 avril 2014 **RAPPORT D'ACTIVITE 2013**

Chers amis

Je suis heureux de vous accueillir à nouveau dans cette grande école hôtelière du CFA Médéric, dans laquelle nous commençons à avoir nos « marques », puisque certains d'entre vous s'y sont retrouvés à l'occasion du repas de l'Epiphanie. C'est pour nous, non seulement l'occasion de nous retrouver dans une ambiance conviviale, mais également de contribuer à la formation des artistes de la restauration de demain !

Durant l'année 2013 l'horizon s'est éclairci. Au plan financier, bien que cette année encore nous n'ayons obtenu aucune subvention, nous avons pu réduire les dépenses, vous pourrez découvrir les détails dans le rapport du Trésorier. L'an passé je vous avais fait part de notre inquiétude sur le faible nombre de nouveaux adhérents. Cette année nous avons pu envoyer un courrier à 140 nouveaux, ou futurs retraités, pour leur présenter l'ARIS et une quarantaine nous ont déjà rejoints, je les en remercie.

Le nombre total d'adhérents inscrits au 31/12/13 était de 971 dont 807 à jour de cotisation, soit 586 Retraités (73%) et 221 Alumni (27%), contre 761 au 31/12/12 (583 retraités et 178 Alumni).

En ce qui concerne la gestion de l'ARIS, Jean-Yves PERRIN a accepté la fonction de Trésorier en plus de celle de Webmaster et je l'en remercie car cette fonction est lourde. En revanche je fais de nouveau appel à candidature pour organiser et encadrer des sorties culturelles.

L'assemblée Générale annuelle est toujours l'occasion d'adresser nos remerciements à tous ceux qui ont consacré du temps et de la bonne volonté pour le bon fonctionnement de l'ARIS. Je remercie donc :

- CA cib qui met des locaux à notre disposition.
- Les services généraux qui assurent toute l'impression et la diffusion des courriers.
- Myriam Planard et Manoëlla Castillon, qui ont été vos contacts au Comité d'Entreprise durant de nombreuses années et qui, à présent retraitées, nous ont rejoints à l'ARIS.
- Valérie de Freitas, à la DRH, qui renseigne avec toujours autant de gentillesse et de compétence les retraités et futurs retraités sur les problèmes qu'ils rencontrent.
- Tous les administrateurs et membres bénévoles qui se sont impliqués dans l'animation et la gestion de l'ARIS.

ARIS

Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue Calyon

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

Bilan de l'année 2013.

➤ **Le repas annuel 2013.**

Le déjeuner servi à l'issue de l'assemblée générale du 12 avril 2013, au CFA Médéric, a rassemblé 200 convives.

➤ **Entraide et solidarité.**

La Commission Sociale n'a été saisie d'aucune demande en 2013. Nous maintenons notre appel à vigilance. Si vous connaissez d'anciens collègues en difficulté, n'hésitez pas à nous les signaler, ou à les inviter à nous contacter directement. Toute intervention de notre part sera, bien entendu, réalisée en toute confidentialité.

Dans la mesure de nos moyens et de nos connaissances, nous sommes également amenés à renseigner et conseiller ceux qui rencontrent des difficultés dans la vie notamment au plan administratif.

➤ **Voyages.**

Sur les six voyages proposés par Evelyne PERRIN en 2013, quatre ont été réalisés et bien appréciés par les participants.

- Escapade à Berlin du 27 au 30 mai (26 participants)
- Club Med en Sicile du 21 au 28 juin (20 participants)
- Côte Amalfitaine du 18 au 25 septembre (22 personnes)
- Séjour à Cuba du 19 au 28 novembre (26 participants)

Deux ont dû être annulés faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

- Circuit en Perche Sarthois le 21 mars.
- L'art de vivre en Béarn du 6 au 9 juin

➤ **Cocktails ALUMNI.**

Deux cocktails ont été organisés cette année par Nathalie Rachou et Frédéric Phan. Le premier a réuni 170 personnes le 31 janvier chez Natixis Banque Privée, grâce à l'hospitalité de Laurent Mignon. Le second, le 10 juin, a rassemblé 103 personnes chez Spencer Stuart, grâce à l'hospitalité de Bertrand Richard. Ces manifestations, toujours attendues et appréciées par les anciens d'Indosuez toujours en activité, a été l'occasion de retrouvailles et d'échanges toujours très sympathiques.

➤ **Activités proposées aux retraités par le Comité d'Entreprise de CA cib.**

- Le Comité d'Entreprise a renoué cette année avec l'invitation traditionnelle au cirque Phénix le 03 janvier. Le spectacle présenté était CIRKAFRIKA.
- Le repas annuel a été organisé le 14 mai, au pavillon Dauphine à Paris, avec animation musicale et danse sur le thème de la prohibition.

➤ **Communication.**

Vous avez tous reçu:

- En février, l'annuaire édition 2013.
- En juin, un courrier d'informations et le PV de l'Assemblée du 12 avril 2013.
- En décembre, l'appel de cotisation 2014 et des informations diverses.

Les retraités ont reçu également :

- En novembre, le catalogue Voyages 2014.
- Quatre numéros de la revue trimestrielle « l'Ancien de la Banque ».
- Tous les 15 jours, la Newsletter de l'UFRB, (ceux qui nous ont communiqué une adresse mail).

ARIS

Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue Calyon

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

Pour nous permettre de bien communiquer, Il est impératif que notre fichier soit renseigné de vos coordonnées exactes. Nous constatons encore trop souvent des retours de courriers ou de mail. Aussi **je vous invite à vérifier dans l'annuaire 2014 que vos coordonnées sont exactes et de nous faire part de toute anomalie. J'attire à nouveau l'attention des adhérents Alumni et leur demande de ne communiquer que des coordonnées personnelles.** Les retours les plus nombreux ont été constatés sur des adresses ou des mails professionnels.

➤ **La Retraite en général.**

Depuis le 1^{er} janvier 2014 les retraites ARRCO et AGIRC sont désormais versées mensuellement. En revanche, pour ceux d'entre vous qui en sont bénéficiaires, les pensions ALLIANZ et NOVALIS (ex CRBI) continueront d'être versées trimestriellement.

Voici à présent l'analyse de la CFR (Confédération Française des Retraités) de la réforme adoptée définitivement le 18 décembre 2013 par vote bloqué de l'Assemblée Nationale :

« On pourra en retenir que, contrairement aux objectifs du gouvernement, elle n'est ni durable ni juste. Elle n'est pas durable puisqu'elle ne couvre que le régime de base du secteur privé, elle ne réduit que d'un tiers le déficit total des régimes, estimé par le gouvernement à quelques 20 MDS € sur la base d'hypothèses de taux de croissance et de chômage trop optimistes. Les deux tiers manquants devront faire appel, pour 4 MDS €, et sans doute dès 2014, à de nouvelles mesures d'austérité ARRCO / AGIRC pour les actifs, les retraités et les entreprises et, pour environ 8 MDS €, au budget de l'Etat (impôts ou dette) pour la Fonction Publique. Ces montants sont d'ailleurs vraisemblablement sous-estimés car, combinés au dispositif « carrières longues », la création du « compte pénibilité » aboutira en pratique à rétablir l'âge de départ à 60 ans pour près d'un actif sur deux, ce qui videra le recul de 60 à 62 ans (réforme 2010) d'une bonne partie de son impact (20 MDS € / an). Elle n'est pas juste non plus puisque le rapprochement public / privé, dont la retraite universelle par points, aurait été le véhicule le plus réaliste, a été rejetée, par principe et sans véritable discussion dès le stade de la commission Moreau. Sans fusion des régimes, en épargnant celui des fonctionnaires et en considérant tabou tout nouveau recul de l'âge de départ, il faudrait une nouvelle fois compter uniquement sur le secteur privé et le budget de l'Etat pour réduire le déficit 2020. Dans ces conditions une nouvelle réforme avant cet horizon paraît inéluctable. »

Vous pouvez suivre toutes les actions menées par la CFR en vous connectant à notre site « aris.anciensindosuez.org » onglet : Retraite/Informations externes /CFR.

➤ **Mutuelle Mercer et rente La Mondiale, payée par Novalis.**

Les réunions annuelles faisant le bilan de ces deux institutions n'ont pas pu se tenir faute de représentants du personnel. En effet la CGT, qui avait contesté et attaqué la Direction de CAcib, a obtenu en novembre 2013, l'annulation des élections de 2009 !

Si en raison de la mensualisation des versements des pensions ARRCO & AGIRC, vous souhaitez mensualiser les prélèvements de la cotisation Mercer, il est nécessaire d'en faire la demande par écrit à Mercer qui y donnera une suite favorable.

ARIS

Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue Calyon

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

Programme 2014.

➤ Permanences.

La permanence sera désormais assurée par Maguy Salama, tous les jeudis de 14h30 à 16h30, 26 rue Washington, sauf en juillet et août.

➤ Rappel des activités proposées en 2014.

Le catalogue « Voyages 2014 » a été adressé à tous les adhérents retraités. Voici un rappel du programme proposé :

- Fête de l'Epiphanie. Repas du 17 janvier. 150 participants (100 en 2013)
- Séjour à Prague du 12 au 15 mai.
- Déjeuner croisière sur le canal de Briare le vendredi 23 mai.
- La Réunion du 1^{er} au 10 juin. (annulé, nombre insuffisant d'inscrits).
- Côte Cantabrique du 20 au 26 juin (annulé, nombre insuffisant d'inscrits).
- Les petits trains historiques en Autriche du 4 au 9 septembre.

Places encore disponibles

- Journée en Champagne le 25 septembre.

Places encore disponibles

- Séjour Club Med au Portugal (Algarve) du 05 au 12 octobre.

**Si vous êtes intéressés appeler très rapidement Evelyne Perrin
au 06 12 39 30 47 ou 01 60 05 61 91.**

➤ Site Internet. Aris.anciensindosuez.org

Notre site a fait l'objet d'une cyber attaque et a dû être reconfiguré, ce qui a généré une fermeture durant quelques temps. Il est à présent de nouveau opérationnel.

Si vous le souhaitez, le site vous permet de renouveler chaque année votre adhésion en payant par Paypal. Outre toutes les informations administratives (PV d'assemblées, lettres d'informations etc.) vous y trouverez le catalogue voyages, les annonces des cocktails Alumni, les parutions d'ouvrages écrits par d'anciens collaborateurs de la banque, des petites annonces, que vous pouvez nous demander d'alimenter. Dans l'onglet : Retraite / Informations externes / CFR, vous pourrez également suivre l'action de la CFR, seule instance composée de retraités, pour nous représenter et défendre nos intérêts au plus haut niveau.

Nous sommes bien entendu à votre écoute pour étudier et envisager toute évolution et autres activités. J'en ai à présent terminé, je vous remercie de votre attention et je vais passer la parole à Jean-Yves Perrin, qui va vous présenter le rapport financier de l'exercice 2013.

Jean-Pierre PAMPILLI
Président